

79. Préférence de couche en matière de succession

1627 mai 27 a. s. Neuchâtel

Demande si un neveu l'emporte par « préférence de couche » en matière de succession. La coutume a déjà été octroyée à la partie adverse et une nouvelle copie est ainsi envoyée.

^aCoustume^b

5

Jehan Gallandre et Adam Marion ont demandés declairation de coustume, sur la question de preference de couche au nepveu en matiere de succession. Messieurs se resouvenants l'avoir desja ci devant otroyee a leur contre parties, ont ordonné qu'elle sera expediee au, ^crequerants.

Original : AVN B 101.01.01.006, p. 338 ; Papier, 22.5 × 32 cm.

10

^a Ajout dans la marge de gauche d'une main plus récente au crayon : Délibérations.

^b Ajout dans la marge de gauche.

^c Passage annulé avec perte de texte (7 lettres).